

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOHAMED KHIDER – BISKRA
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT DE LETTRES ET DES LANGUES ETRANGERES
FILIERE DE FRANCAIS



Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de master académique
Option : FLE : Didactique des langues cultures

**L'impact de l'insécurité linguistique sur l'oral
des étudiants de FLE**

Cas des étudiants de la 3^{ème} année Français

Université de Biskra

Dirigé par :

Dr. Bedjaoui Nabila

Présenté et soutenu par :

Benaissa Amina

Année universitaire

2016 / 2017

Remerciements

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à ma directrice de recherche Madame BEDJAOUI Nabila. Je la remercie de m'avoir encadré, orienté, aidé et conseillé.

Je remercie également, les membres du jury d'avoir accepté d'examiner ce travail.

Je remercie mes très chers parents, qui ont toujours été là pour moi, « Vous avez tout sacrifié pour vos enfants n'épargnant ni santé ni efforts. Vous m'avez donné un magnifique modèle de labeur et de persévérance. Je suis redevable d'une éducation dont je suis fière ».

Je remercie mes frères Saleh et Tarek, et mes sœurs Ilhem, Nawel et Hania pour leurs encouragements. Je remercie très spécialement, Noussiba, Nesrine et Mouadh qui ont toujours été là pour moi. Je tiens à remercier Zahra, Imene et Housseem pour leur amitié, leur soutien inconditionnel et leur encouragement.

Enfin, je remercie tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce travail de près ou de loin.

TABLES DES MATIÈRES

Remerciements.....	7
Introduction.....	7

Chapitre I : l'insécurité linguistique et l'enseignement de l'oral en FLE

Section 1 : Insécurité linguistique et norme.....	11
Introduction.....	11
1.Aperçu historique :.....	11
2.Définitions et développement théorique.....	12
3.Types d'insécurité linguistique.....	16
3.1.Insécurité formelle statutaire.....	16
3.2.Sécurité formelle et insécurité statutaire.....	16
3.3.Insécurité formelle et sécurité statutaire.....	16
3.4.Sécurité statutaire et formelle.....	17
4. Signes et causes de l'insécurité linguistique.....	18
4.1. Signe de l'insécurité linguistique.....	18
4.2. Les causes de l'insécurité linguistique :.....	19
5. Insécurité linguistique et apprentissage de FLE.....	20
6. La question de la norme en FLE.....	21
6.1.Définitions de la norme.....	21
6.2.Types de norme.....	22
6.2.1.Normes objectives.....	22
6.2.2.Normes descriptives.....	22
6.2.3.Normes prescriptives.....	22
6.2.4.Normes subjectives.....	23
6.2.5.Normes fantasmées.....	23
Conclusion.....	23
Section II : l'oral dans l'enseignement apprentissage de fle.....	24
Introduction.....	24
1.Définitions de l'oral.....	24
2. Difficultés de l'oral.....	27
3.Didactique de l'oral.....	27
4.La prise de parole.....	27

5. Les conditions favorisant la prise de parole	28
6. Facteurs déclencheurs de la prise de parole	28
Conclusion	29

Chapitre II : Analyse et interprétation des données

Introduction	31
1. L'enquête par entretien	31
2. Echantillon	32
3. Corpus	33
4. Analyse	33
5. Transcription orthographique et analyse des enregistrements :	36
5.1. Critères d'analyse	36
6. Synthèse :	61
Conclusion	63
Référence bibliographique	

INTRODUCTION GENERALE

“On ne peut créer des personnages que lorsqu'on a beaucoup étudié les hommes, comme on ne peut parler une langue qu'à la condition de l'avoir sérieusement apprise.” — Alexandre Dumas fils

Le but de tout enseignement apprentissage d'une langue étrangère est de pouvoir parler et communiquer à travers cette langue, cette finalité devient de plus en plus difficile lorsque l'apprenant est confronté à deux ou plusieurs langues que ce soit dans son milieu social ou institutionnel. Deux ou trois langues qui cohabitent sur un même territoire provoquent toujours des conflits, comme c'est le cas de l'Algérie, qui est considéré comme un pays plurilingue ; où le français a longtemps été répandu sur le paysage linguistique du pays.

En effet, la langue française fait son apparition en Algérie depuis que le Bey de Constantine à donner un coup d'éventail à un représentant de la France en 1830, et jusqu'à nos jours. Elle est toujours présente sur notre territoire, sous le statut de la première langue étrangère.

Même si c'est une langue présente dans notre vie quotidienne et présente d'une manière importante surtout au nord du pays, mais cela n'empêche pas de constater que les étudiants de la filière de français ont des difficultés à s'exprimer en cette langue, surtout au niveau de l'oral. Ces difficultés se traduisent souvent par des silences ou des blocages lors d'une communication orale. Ou même par l'incapacité de parler ou la peur de prendre la parole. En fait la peur de la prise de parole et les silences et les blocages, à l'orale, ne sont que des symptômes d'un étudiant qui souffre d'insécurité linguistique.

C'est à cet égard, que nous avons choisi d'examiner la notion d'insécurité linguistique et son impact sur l'oral des étudiants de la 3^{ème} année français. Ces étudiants, Arrivés au stade final de leur formation, dans leur majorité, rencontrent des difficultés à l'oral.

Le choix de notre recherche de traiter la question d'insécurité linguistique n'est pas fortuit, mais émane d'une conviction personnelle ; en fait il m'arrive au moment de vouloir prendre la parole, de me corriger, répéter et reformuler sans cesse mes idées c'est pour cette raison que j'ai décidé de chercher à comprendre l'origine de cette peur de la prise de parole.

Notre objectif, se résume dans une quête de sécurité linguistique, nous cherchons à travers cette étude, à trouver le moyen pour aider les étudiants de FLE à surmonter

leurs difficultés par rapport à l'oral, et qui sont causées par le sentiment d'insécurité linguistique.

Pour atteindre l'objectif que nous avons établi, il est nécessaire de s'interroger et de poser des questionnements autour de l'oral des étudiants et autour de l'insécurité linguistique :

Les étudiants de la 3^{ème} année français qui constituent notre échantillon ressentent-ils de l'insécurité linguistique ?

Comment l'insécurité linguistique influençait-elle l'oral et la prise de parole chez ces étudiants ?

Comment cette insécurité peut-elle être justifiée ?

Ce travail de recherche se focalise sur l'hypothèse suivante :

Existerait-il une relation entre l'insécurité linguistique et les difficultés de l'oral chez les étudiants de la 3^{ème} année français. En d'autres termes, l'insécurité linguistique pourrait être la raison derrière laquelle nos étudiants n'arrivent pas à s'exprimer aisément

Pour répondre, à ces questionnements, nous allons mener une enquête basée sur un entretien. L'entretien sera mené auprès des étudiants de la 3^{ème} année licence français. Nous avons opté pour la méthode par entretien et ne pas par questionnaire, pour pouvoir observer les comportements des étudiants car l'insécurité linguistique est observable beaucoup plus à l'oral qu'à l'écrit.

Le choix du public n'est pas un hasard, nous avons choisi la 3^{ème} année français Pour voir, si après 3ans de formation en FLF ; ces étudiants sont capables de communiquer aisément à l'oral et à prendre la parole.

Visant l'examen de l'hypothèse que nous avons émis, le présent travail est articulé en deux chapitres ; dans le premier, nous mettrons dans la lumière des définitions et développements théoriques sur l'insécurité linguistique, ainsi que sur la norme puis, nous abordons l'enseignement de l'oral en FLE. Dans le deuxième chapitre, nous présentons le déroulement de l'enquête par entretien (enregistrements sonores), ce qui va constituer une banque de données nous servant pour l'analyse et

les commentaires afin de vérifier l'hypothèse dans le but de la confirmer ou de l'infirmier.

Enfin ce travail s'achève avec une conclusion générale, dans laquelle nous exposerons une analyse générale du travail.

CHAPITRE I :
L'insécurité linguistique et
l'enseignement de l'oral en FLE

Section 1 : Insécurité linguistique et norme

Introduction

La notion d'insécurité linguistique fait l'objet de plusieurs études, elle revient de plus en plus malgré qu'elle remonte aux années 60. Cette partie consiste à évoquer la naissance de l'insécurité linguistique et la théorisation de cette notion.

1. Aperçu historique :

Cette notion est apparue pour la première fois, chez Einar Haugen -auteur et professeur à l'Université du Wisconsin-Madison et de l'Université de Harvard- sous le concept de « schizoglossie »¹. Il l'a utilisé pour expliquer les situations linguistiques dans lesquelles coexistaient différentes normes et différentes formes d'une même langue.² Cette idée a été développée par la suite par le sociolinguiste américain W.Labov dans ses travaux sur la stratification sociale et sur les questions relatives à la prononciation du (r) dans un grand magasin new-yorkais. Il a constaté que :

« Les locuteurs de la petite bourgeoisie sont particulièrement enclins à l'insécurité linguistique, d'où il s'ensuit que, même âgés, ils adoptent de préférence des formes de prestige usitées par les membres plus jeunes de la classe dominante. Cette insécurité se traduit chez eux par une très large variation stylistique »³

En effet l'insécurité linguistique chez Labov est liée étroitement à la variation stylistique, au sein d'une communauté linguistique

En 1978, N, Gueunier, E,Genouvrier et A,Khoms, ont été les premiers à appliquer, aux pays francophones les travaux de William Labov. En travaillant sur diverses situations de « diglossie » en France métropolitaine d'une part et à la Réunion d'autre part, et en les comparant avec la situation tourangelle, réputée la plus monolingue en France.

A partir de 1986 Lafontaine, M.Francard et al (1993) ont commencé à traiter le phénomène d'insécurité linguistique sur les terrains scolaires . En effet M.Francard, peut

¹ « Schizoglossie » : terme inventé par Einar Haugen en 1962.

² CALVET et MOREAU, *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en afrique francophone*, Diffusion Didier Erudition, 1998,p 9

³ WILLIAM LABOV,*Sociolinguistique* les éditions de minuit 7, rue Bernard-Palissy, Paris ,1976,p 183

être considéré comme le premier chercheur à avoir tenté de donner une définition plus large au concept d'insécurité linguistique.

Quant à Calvet J.L, a examiné la notion d'insécurité linguistique dans les milieux plurilingues, il a pu la définir comme étant le résultat des relations entre plusieurs langues.

2. Définitions et développement théorique

Après avoir vu dans un premier lieu un aperçu historique sur la naissance du concept d'insécurité linguistique. Nous allons à présent faire une synthèse, sur les travaux faits sur la notion, en développant des définitions de différents théoriciens.

Les premières recherches traitant du concept de l'insécurité linguistique, sont caractérisées par une absence de définition et de théorisation claires et précises⁴. Ce qui explique la multitude des travaux traitant cette notion.

W.Labov, considéré comme le premier qui a analysé l'insécurité linguistique. Dans son ouvrage intitulé « sociolinguistique », il a essayé d'expliquer les changements linguistiques par des phénomènes de la hiérarchisation sociale. Il n'a pas donné une définition précise, comme nous l'avons précédemment cité. Selon lui l'insécurité linguistique, réside principalement dans les jugements que les locuteurs portent vis-à-vis de leur langue, et dans l'écart entre la prononciation effective et l'usage correct.

C'est-à-dire que le locuteur sent un malaise résultant de la prise de conscience d'un écart entre sa propre production linguistique et ce qui est valorisé dans sa communauté.

Cette insécurité linguistique, se manifeste sous plusieurs signes, comme l'avait souligné Labov :

« Les fluctuations stylistiques, l'hypersensibilité à des traits stigmatisés que l'on emploie soi-même, la perception erronée de son propre discours, tous ces phénomènes sont le signe d'une profonde insécurité linguistique chez les locuteurs de la petite bourgeoisie »⁵

⁴ MARIA ROUSSI , *L'insécurité linguistique des professeurs de langues étrangères non natifs : le cas des professeurs grecs de français*, Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 2009.

⁵ W. LABOVE, *sociolinguistique*, Ed de Minuit 1976 Paris p.200-201 .

En effet, cette définition porte essentiellement sur les indices de l'insécurité linguistique. Labov lors de son étude avait observé, l'écart existant entre « usage personnel » et « usage correct », des locuteurs de la petite bourgeoisie.

Notons que, pour Labov l'insécurité linguistique, se résume, dans le rapport entre un jugement de normativité (l'usage selon la norme) et une autoévaluation (l'usage personnel de locuteur).

Dans le même ordre d'idées, Pierre Bourdieu : (Sociologue français 1930 – 2002) a ajouté le concept de « marché linguistique » dans son analyse. En effet il a expliqué le phénomène d'insécurité linguistique comme étant le résultat du marché linguistique⁶. Dans ce marché existe des locuteurs de la classe dominée et des locuteurs de la classe dominante, ces derniers parlent la langue légitime. Quant aux locuteurs de la classe dominée, ils sont maintenus en état d'insécurité linguistique en essayant d'imiter le modèle linguistique de la classe dominante.

« [...] corrections ponctuelles ou durables, auxquelles les dominés, par un effort désespéré vers la correction, soumettent, consciemment ou inconsciemment, les aspects stigmatisés de leur prononciation, de leur lexique (avec toutes les ormes d'euphémisme), de leur syntaxe ; ou dans le désarroi qui leur fait « perdre tous leurs moyens », les rendant incapables de « trouver leurs mots », comme s'ils étaient soudain dépossédés de leur propre langue. »⁷

Bourdieu avait constaté un sentiment d'auto dévalorisation chez les locuteurs de la classe dominée parce qu'ils ne possèdent, ni le capital économique, ni le capital culturel (dont la langue légitime est une composante).

Pour Bourdieu, comme pour son prédécesseur Labov, la question d'insécurité linguistique, était explicitement une question de classe sociale.

⁶ Marché linguistique : « toute pratique symbolique ayant un caractère social » BOURDIEU, Pierre, *ce que parler veut dire – l'économie des échanges linguistiques*, Paris : Fayard 1982

⁷ Bourdieu, P., *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984, p. 123.

Quant à Trudgill (1974) qui s'est intéressé dans son étude sur la production linguistique des hommes et celle des femmes de Norwich (Grande Bretagne). Selon lui les femmes ont tendance à parler la langue légitime, et à surévaluer le nombre de variantes phonétique « prestigieuses » dans leurs productions.

« (Par exemple la prononciation [ju:], juge ??? plus « prestigieuse » que [u:] dans les mots comme *tune, student, music* etc.), ce qui montre clairement leur aspiration à s'approprier les formes légitimes (qu'elles n'utilisent cependant pas d'une manière systématique) »⁸

Tandis que, Nicole Gueunier, Genouvrier et Khomsi sont les premiers à aborder le concept d'insécurité linguistique au milieu francophone, dans leur ouvrage intitulé « *les français devant la norme* ». ⁹

Ils ont étudié les comportements des locuteurs vivant à Tours, Lille, Limoges et Saint-Denis-de-la- Réunion. En effet dans leur recherche, ils ont montré qu'il existe une relation entre l'insécurité linguistique et les régions diglossiques. À Tours, un sentiment de sécurité linguistique y règne en raison de l'absence d'une autre langue régionale que le français. Tandis que dans les autres villes où le français partage le territoire linguistique avec une autre langue régionale, le sentiment d'insécurité linguistique est présent et il est à son haut degré.

L'apport de N. Gueunier est d'autant plus important qu'elle a proposé un savoir-faire de recherche en plus de provoquer des réflexions sur le sujet de la diglossie sa relation avec l'insécurité linguistique.

Cependant, Michel Francard, considéré comme le premier chercheur ayant conceptualisé la notion d'insécurité linguistique. Francard, dans son étude menée auprès des locuteurs du village de Lutrebois (Wallonie de sud), il a essayé de lier l'insécurité linguistique au taux de scolarisation. Selon lui, les locuteurs les plus insécurisés ne sont pas ceux qui pratiquent le plus souvent une langue régionale, mais plutôt chez les locuteurs les plus scolarisés, c'est-à-dire chez ceux qui ont des connaissances de la norme linguistique.

⁸ MOREAU M L : Sociolinguistique, concepts de base, éd. MARGADA, 1997, p171

⁹ Gueunier, N., Genouvrier, E., Khomsi, A., *Les Français devant la norme*, Champion, 1978

« [...] leur scolarité leur a permis de prendre la mesure du fossé qui sépare la légitimité des usages linguistiques attestés dans leur communauté – et qu'ils pratiquent sans se l'avouer – et celle du « bon usage » véhiculé par l'institution scolaire. Par l'école, ils sont devenus porte-parole d'un ostracisme qui les frappe eux-mêmes ». ¹⁰

Ceci dit, l'insécurité linguistique chez Francard, est liée au degré de connaissance et de conscience des locuteurs par rapport à la norme linguistique de sa communauté.

La notion d'insécurité linguistique a été profondément définie par Francard :

« Les locuteurs dans une situation d'insécurité linguistique mesurent la distance entre la norme dont ils ont hérité et la norme dominante du marché linguistique. L'état de sécurité linguistique, par contre, caractérise les locuteurs qui estiment que leurs pratiques linguistiques coïncident avec les pratiques légitimes, soit parce qu'ils sont effectivement les détenteurs de la légitimité, soit parce qu'ils n'ont pas conscience de la distance qui les sépare de cette légitimité. » ¹¹

En effet, ce chercheur a explicitement lié le phénomène de sécurité/insécurité linguistique, à la conscience normative. C'est-à-dire il a défini l'insécurité linguistique, comme étant le résultat de conflit entre la langue et la norme légitime. Par conséquent, c'est l'École qui renforce l'insécurité linguistique, parce qu'elle véhicule une forme standard.

Par ailleurs, Calvet Jean Louis, a consacré plusieurs pages dans ses ouvrages, à la notion d'insécurité linguistique. Il a défini le couple sécurité /insécurité linguistique comme suit :

« On parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façon de parler, lorsqu'ils considèrent leur norme comme la norme. A l'inverse, il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas. » ¹²

En d'autres termes l'insécurité linguistique selon Calvet, peut être le résultat de la comparaison de son parler avec le parler légitime. Notons que, les représentations, selon lui, peuvent révéler une sécurité ou une insécurité linguistique, et elles ont toujours un

¹⁰ FRANCARD, M., *Insécurité linguistique en situation de diglossie : le cas de l'Ardenne Belge*, in *Revue Québécoise de linguistique théorique et appliquée*, 1989, 8(2), p. 151.

¹¹ MOREAU M L : *Sociolinguistique, concepts de base*.. op.cit. p172

¹² CALVET, J, L, *la sociolinguistique*, PUF, collection que sais-je ? Paris 1993 , p50

effet sur les usages des locuteurs .C'est à dire ces derniers modifient leurs parlés, à partir des représentations qu'ils ont fait.

Après une brève synthèse de définitions, nous pouvons dire que, dans une situation de communication, l'insécurité linguistique réside dans le fait qu'un locuteur, pense que sa pratique linguistique est incorrecte par rapport à la norme. Ou lorsqu'il estime, que sa façon de parler est peu valorisante, par rapport à celle de son interlocuteur.

3. Types d'insécurité linguistique

Concernant les différentes situations, où un locuteur peut se sentir en insécurité linguistique ; c'est Calvet, qui avait distingué 4 types d'insécurité linguistique.

3.1. Insécurité formelle statutaire

Tient du fait qu'un locuteur pense qu'il a mal parlé, et que sa pratique linguistique ne se conforme pas à la norme, ce qui, implique l'existence, à ses yeux, de deux formes légitimes : celle que pratiqueraient les locuteurs de leur langue, mais qui, eux, « parlent bien» (donc ils victimes sont de la sécurité formelle et d'insécurité statutaire), et une forme statutairement légitime par rapport à laquelle il considère son parler comme non légitime.

3.2. Sécurité formelle et insécurité statutaire

Le locuteur, dans ce cas, pense bien parler une forme linguistique qu'il considère par ailleurs comme statutairement non légitime. C'est-à-dire, Il y a sécurité formelle lorsque le locuteur est sûr de lui dans sa langue mais insécurité statutaire quand il n'est pas sûr de sa langue¹³

3.3. Insécurité formelle et sécurité statutaire

Le locuteur d'une langue statutairement légitime considère qu'il en parle une forme non légitime. C'est le cas lorsque les locuteurs de la langue nationale ou officielle (donc en sécurité statutaire) pensent que dans tel ou tel autre lieu, on parle la meilleure langue (ce qui implique qu'ils pensent parler une forme défectueuse). C'est la situation des

¹³ MARIA ROUSSI , *L'insécurité linguistique des professeurs.....* op. cit. p.25

Belges décrits par M. Francard : les locuteurs sont statutairement sûrs de leur langue (ici le français), mais ne sont pas formellement sûrs de la façon dont ils la parlent.

3.4. Sécurité statutaire et formelle

Les locuteurs sont convaincus de bien parler une langue, dont le statut est incontesté. Par exemple, les locuteurs de la forme « oxbridge » de l'anglais sont, en Grande-Bretagne, dans cette situation de double sécurité : ils sont statutairement sûrs de leur langue et formellement sûrs de la façon dont ils la parlent.¹⁴

¹⁴ Ibid.p25

D'après la catégorisation de L.-J. Calvet, les différents taux de sécurité et d'insécurité peuvent être définis ainsi :

1. *Taux de sécurité statutaire* : Le rapport du nombre de locuteurs déclarant parler A au nombre d'entre eux pensant qu'il faut parler A.
2. *Taux de sécurité identitaire* : Le rapport du nombre de locuteurs déclarant parler A au nombre d'entre eux pensant que A est caractéristique de la communauté.
3. *Taux de sécurité formelle* : Le rapport du nombre de locuteurs déclarant parler de telle manière au nombre d'entre eux pensant qu'il faut parler de telle manière.
4. *Taux de sécurité évaluative des pratiques* : Il s'agirait du rapport du nombre des locuteurs déclarant parler A au nombre d'entre eux parlant réellement A.
5. *Taux de sécurité évaluative formelle* : Il s'agirait du rapport du nombre de locuteurs déclarant parler A de telle ou telle façon (bien, mal, prononciation) au nombre d'entre eux parlant réellement de cette façon.

(Calvet 1998 : 26)

Taux de sécurité / insécurité linguistique selon Calvet¹⁵

4. Signes et causes de l'insécurité linguistique

Les principales manifestations de l'insécurité linguistique, définies par Labov visibles dans les situations formelles de communication, sont les suivantes :

4.1. Signe de l'insécurité linguistique

L'hypercorrection : d'après, Françoise Gadet, dit que le concept d'hypercorrection « n'est pas simple à définir, car, dans l'usage actuel, il recouvre deux sens appartenant à l'origine à deux traditions distinctes »¹⁶ Ces deux traditions sont la tradition grammaticale française et la tradition américaine issue des travaux de Labov.

Pour, l'hypercorrection, dans l'acception française du terme, elle est définie comme l'emploi trop poussé d'une règle mal comprise. C'est à dire le locuteur veut utiliser des formes les plus correctes possibles, pour faire « du beau langage ». Par exemple, le locuteur va tellement vouloir éviter de faire des fautes qu'il va faire sans le vouloir, comme usage fautive des relatives : (usage du *dont* au lieu du *que*).

¹⁵ CALVET Louis -Jean & MOREAU , Une ou des normes ?, Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone , Diffusion Didier Erudition,1998.p.26

¹⁶ Gadet F, *Le français ordinaire*. Paris, Colin, 1989,p. 25

En revanche, l'hypercorrection selon la tradition américaine n'est pas toujours due à la méconnaissance de la grammaire mais aussi à l'influence de facteurs sociaux, communicationnels, qui peuvent être par exemple la manifestation de la différence entre les classes sociales et leurs usages de la langue.

- Les reprises, les reformulations.
- La perception erronée de son propre discours
- La perte de ses moyens, c'est-à-dire ne plus pouvoir trouver les mots qui conviennent dans une situation donnée. (Le silence ou l'hésitation)
- Le refus de prendre la parole
- Un manque d'assurance

4.2. Les causes de l'insécurité linguistique :

Depuis l'essor des études et des analyses portant sur l'insécurité linguistique ; les représentations linguistiques ont été considérées comme une principale cause de ce phénomène. Commençant par l'école variationniste , où Labov avait montré l'effet que peuvent exercer les représentations sur le locuteur d'une langue donnée. L'image négative, que le locuteur se construit de sa langue, est en général à l'origine du sentiment d'insécurité linguistique. D'ailleurs, Cécile Canut considère l'insécurité linguistique comme une mauvaise autoévaluation voire un regard évaluatif instable sur la langue.

Ainsi, pendant longtemps, l'analyse des représentations était prise comme point central dans l'étude du phénomène d'insécurité linguistique. D'ailleurs, Gudrun Ledegen¹⁷, en traitant la notion d'insécurité linguistique, avait mis en place une méthode pour vérifier si l'insécurité est réellement ressentie à cause de la non maîtrise des compétences ou elle est dûe aux représentations à propos de ses compétences. En effet, Ledegen a comparé le discours épilinguistique des locuteurs avec les tests de compétence qu'elle a effectués. Les résultats obtenus ont montré que dans de nombreux cas, le locuteur a une mauvaise évaluation de son usage bien qu'il réponde de façon convenable aux questions du test. Cette autoévaluation mène le locuteur à être en situation d'insécurité linguistique.

¹⁷ BRETEGNIER & LEDEGEN , *SECURITE, INSECURITE LINGUISTIQUE: Terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques-en hommage à Nicole GUEUNIER*. Editions L'Harmattan.2003 p15

5. Insécurité linguistique et apprentissage de FLE

Le côté sociolinguistique / socioculturel joue un rôle stratégique dans l'apprentissage des langues étrangères. En effet l'insécurité linguistique peut influencer l'apprentissage dans le cas où un apprenant donne une certaine représentation (positive ou négative) à propos d'une langue, d'une part. D'autre part lorsqu'il considère son parlé moins valorisant par rapport à la norme.

Prenons l'exemple du français en Algérie ; son statut a connu une mutation régressive, à cause de l'arabisation dans les années 70 et son emploi devient moins répandu, l'apprenant algérien, étant scolarisé depuis son jeune âge dans cette langue, il doit après dix ans de scolarisation être un bilingue maîtrisant parfaitement l'arabe et le français. La réalité est néanmoins toute autre. Taleb Ibrahimy ajoute un peu plus loin : « L'école algérienne ne produit pas de bilingues, mais plutôt des semilingues qui ne dominent vraiment aucune des deux langues »¹⁸

En effet chaque année des milliers de jeunes diplômés sont censés maîtriser la langue qu'ils ont apprise pendant une dizaine d'année, et s'y sont spécialisés pendant trois ans à l'université. Ils seront affectés dans les différents établissements scolaires pour assurer l'enseignement de cette langue. Ces derniers éprouvent de sérieuses difficultés en pratiquant cette langue ; la difficulté majeure quand ils n'arrivent pas à s'exprimer oralement : « ils se trouvent confrontés au sentiment d'insécurité linguistique qui les empêche d'avancer et peut même les bloquer et les pousser à abandonner leurs études »¹⁹

¹⁸ TALEB IBRAHIMI.K, *Les algériens et leur(s) langue(s)* éd El Hikma, Alger, 1997, p 50

¹⁹ BEDJAOUI N, *L'insécurité linguistique et son influence sur l'apprentissage et l'acquisitions du Français en Algérie* , in revue de la faculté des lettres et des langues n°06 Janvier 2010 p. 5

6. La question de la norme en FLE

Il est indispensable d'évoquer le concept de la norme dans un travail traitant « l'insécurité linguistique ». Car ce sentiment est étroitement lié à la maîtrise ou non de la norme dans une société donnée.

6.1. Définitions de la norme

George Mounin, dans son *dictionnaire de la linguistique*, (1993) a défini la norme comme : "Moyenne des divers usages d'une langue à une époque donnée, ou usage imposé comme le plus correct ou le plus prestigieux par une partie de la société (le "bon usage")."²⁰

Pour la grande majorité des francophones, la norme du français est celle de la langue écrite. C'est la norme de l'enseignement scolaire, qui joue un rôle fondamental dans la propagation du « bon français » : elle est utilisée dans les manuels scolaires et elle est requise implicitement dans les productions écrites des élèves. Cette norme est ensuite observée partout. C'est aussi la norme propagée dans l'enseignement du FLE dans les autres pays et dans les manuels FLE, qu'ils soient conçus en France ou ailleurs. C'est donc cette norme que l'apprenant du FLE découvre en général en premier.

6.2. Types de norme

En réalité, de nombreuses recherches sur la norme ont montré qu'il existe des normes, de différents types. Normes perspectives explicites (du type (ne dites pas... mais dites...)) ; normes d'usages objectives, constatables statistiquement, et variables selon les occasions, les milieux, les personnes, les sujets, et les situations ; normes imaginaires, que personne ne suit mais qui existent sous forme de fantasmes, par exemple « la clarté française » ou « l'accent chantant ».

Marie-Louise Moreau, dans son livre « *sociolinguistique concepts de base* »²¹ en 1997 propose un modèle à cinq types de normes :

²⁰ GEORGE, M *Dictionnaire de la linguistique* PUF/Quadrages, rééd. 1993

²¹ MOREAU M L, *Sociolinguistique, concepts de base..* op.cit. p de 218- 222

6.2.1. Normes objectives

Désignent les habitudes linguistiques partagées par les membres d'une communauté. Ce sont les règles qui sous-tendent les comportements linguistiques, indépendamment de tout discours métalinguistique ou épi linguistique. Moreau souligne le fait qu'à l'intérieur d'une communauté, certaines normes objectives partagent un champ d'application général, par exemple tous les francophones placent l'auxiliaire devant le verbe²²

6.2.2. Normes descriptives

(appelées aussi normes ou règles constatatives, objectives, etc.) décrivent les normes objectives de manière explicite. Elles ne peuvent être traitées comme descriptives que dans la mesure où elles se bornent à enregistrer les faits constatés, sans associer de jugement de valeur à la description, sans hiérarchiser les normes objectives concurrentes. Même pour les langues les mieux décrites, il importe de percevoir que l'ensemble des normes descriptives ne décrit pas exhaustivement toutes les normes objectives, son nombre est considérablement plus réduit, parce que les attentions portées sur les normes objectives des divers groupes ne sont pas pareilles, certaines variétés sont davantage décrites que d'autres, et parce que, à l'intérieur même des variétés les plus examinées, certaines régularités ont échappé aux observateurs.

6.2.3. Normes prescriptives

(nommées aussi normes sélectives, règles normatives.) marquent un ensemble de normes objectives, comme étant le modèle à rejoindre, comme étant la norme. Elles hiérarchisent ainsi les normes objectives concurrentes, mais elles empruntent souvent les apparences des normes descriptives dans un discours méta ou épilinguistique explicite. Les formes valorisées se caractérisant essentiellement par une fréquence d'emploi plus élevée dans un groupe social déterminé, identifié de manière variable selon les communautés et selon les circonstances.

²² Ibid, p 218-219

6.2.4. Normes subjectives

(ou évaluatives) concernent les attitudes et les représentations linguistiques, elles entretiennent avec les normes prescriptives des rapports complexes, elles attachent aux formes des valeurs esthétiques affectives ou morales. D'après Moreau, quand la priorité va au capital symbolique, les formes préconisées sont jugées belles, élégantes, etc., les stigmatisées étant perçues comme dysphoniques, relâchées, vulgaires. Quand c'est au groupe que la priorité est accordée, les formes préconisées sont ressenties comme, par exemple, plus expressives, plus chaleureuses, les autres étant prétentieuses et froides, etc. La hiérarchisation en fonction de la priorité à la tradition attachera aux traits de la variété privilégiée les adjectifs vrai, authentique, pur, etc. Les normes subjectives peuvent être implicites ou explicites, en ce dernier cas, elles constituent souvent des divers stéréotypes.

6.2.5. Normes fantasmées

Renvoient notamment à la théorie de l'imaginaire linguistique (Houdebine, 1993). Les membres de la communauté linguistique se forgent un ensemble de conceptions sur la langue et son fonctionnement social. Elles peuvent être individuelles ou collectives. Moreau souligne²³ que l'un des secteurs importants des normes fantasmées concerne la manière dont les membres de la communauté conçoivent ce qu'est la norme, dans certaines communautés les locuteurs envisagent la norme comme un ensemble abstrait et inaccessible de prescriptions et d'interdits.

Conclusion

En guise de conclusion, la notion d'insécurité linguistique s'exprime, par rapport à la norme. Lorsqu'un locuteur ou un groupe social donné a conscience de la manière dont il faudrait parler une langue, mais en même temps le sentiment qu'il ne s'y conforme pas on parle d'insécurité au plan linguistique. En d'autres termes la norme et l'insécurité linguistique sont fortement liés car c'est la communauté linguistique qui génère des normes, qui sont à leur tour responsables de l'insécurité linguistique. En effet les locuteurs insécurisés, se sentent incapables de maîtriser la norme légitime, transmise, entre autres, par l'école ou par la classe sociale dominante.

²³ MOREAU M L, *Sociolinguistique, concepts de base..* op.cit. p de 218- 222

Section II : l'oral dans l'enseignement apprentissage de FLE

Introduction

L'objectif primordial de tout enseignement / apprentissage d'une langue étrangère consiste d'abord à installer chez l'apprenant des compétences qui lui permettent de communiquer aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. A présent nous allons faire le point sur la notion de l'oral dans l'enseignement apprentissage de FLE en essayant de montrer, comment l'insécurité linguistique influence l'oral des étudiants de 3eme année licence.

1. Définitions de l'oral

Il existe une multitude de définitions de la notion de l'oral, à cause de sa complexité et l'évolution de la place qu'elle occupe dans l'enseignement apprentissage des langues étrangères.

« L'oral ce n'est pas uniquement le temps de parole des élèves : c'est aussi l'écoute, les attitudes du corps et la gestuelle, c'est la gestion complexe de relations interindividuelles (...) l'oral c'est en effet l'écoute tout autant que l'expression, le silence tout autant que la parole, le jeu des regards autant que celui des mots, c'est aussi la gestion des échanges et de la prise de parole. »²⁴

Ceci dit, l'oral est une production corporelle, dans son fonctionnement mimique et gestuel, il est un raccourci pour la forme développée de la communication orale.

En effet plusieurs significations peuvent être accordées à la notion de l'oral en didactique de FLE

Avant d'être un objet ou un outil d'enseignement et d'apprentissage, l'oral est d'une part, un moyen d'échange et d'expression, qui permet aux apprenants de discuter entre eux, d'exprimer leurs points de vue, et de participer en classe.

²⁴ Jean François Halté, *Pourquoi faut-il oser l'oral ?* Article dans : oser l'oral, p16.

D'autre part, l'oral désigne, les modalités pédagogiques, c'est-à-dire, il est considéré comme un outil au service d'apprentissage, un moyen par lequel l'apprenant peut développer sa pensée, en participant à des activités orales, dans le but d'enrichir son savoir et d'acquérir une compétence communicative et discursive. En didactique des langues, l'oral désigne :

« Le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores si possible authentiques »²⁵

En effet, dans cette définition l'apprentissage de l'oral passe par deux phénomènes, l'écoute de l'autre et la production de parole.

²⁵ CHARRAUDEAU. P & MAIGNENEAU, D, Dictionnaire d'analyse du discours, Ed Seuil, Paris, 2002. p 230.

Schéma résumant la notion de l'oral selon Jean-Marc Coletta²⁶

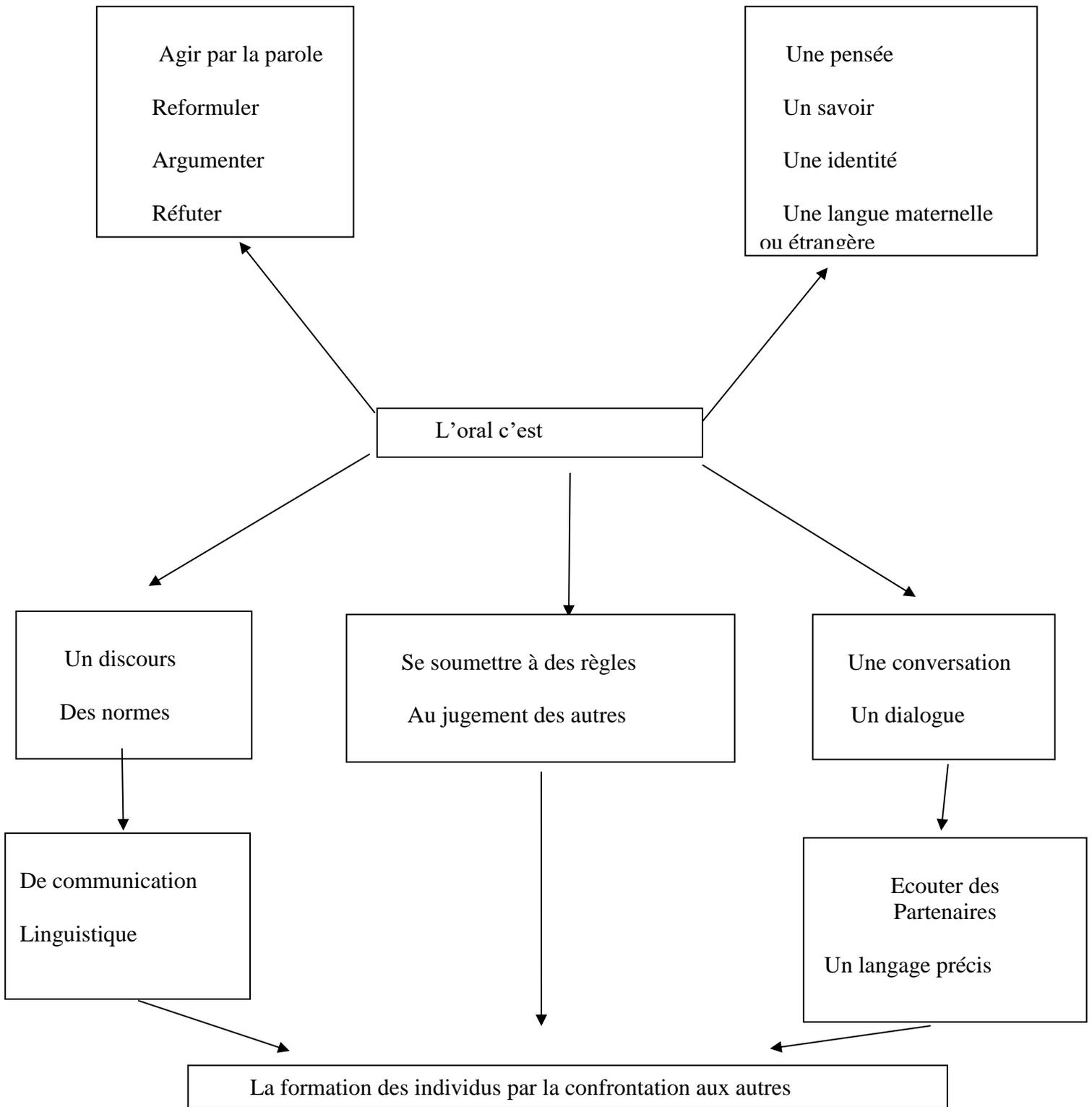


Figure 1 : Définition de l'oral

²⁶ Coletta, Jean –Marc, L'oral c'est quoi ? Dans oser l'oral, cahiers pédagogiques n°400,p38 cité par

2. Les difficultés de l'oral

Les difficultés que rencontrent les apprenants à l'oral, sont de plusieurs genres. Elles peuvent être d'ordre :

- Phonétique : problèmes de prononciation et problèmes liés au rythme et à l'intonation.
- Intellectuel ou cognitif : problèmes liés à la non maîtrise des compétences linguistiques et communicative. Le plus souvent, les apprenants manifestent de réelles carences linguistiques qui peuvent créer un blocage.
- Psychologique : Problèmes liés à l'affectif et à l'attention, par exemple la peur de la prise de parole, le trac, la timidité... etc.

3. Didactique de l'oral

La didactique de l'oral consiste à faire acquérir des savoirs faire, relatifs à l'apprentissage de la production orale chez les apprenants. Elle a pour but d'installer chez l'apprenant des compétences linguistiques et communicatives, qui lui permettent de s'exprimer aisément.

L'expression orale ou production orale est une compétence que les apprenants doivent acquérir progressivement et qui consiste à s'exprimer dans des situations diverses. En effet la didactique de l'oral propose, une variété d'activité pour faciliter le développement de cette compétence.

4. La prise de parole

Prendre la parole est un élément de la vie sociale qui a deux principales fonctions. Une fonction sociale : on prend la parole pour, exister, mais aussi pour se positionner par rapport à autrui ; et une fonction mentale : c'est l'expression de l'activité intellectuelle.

La classe représente aussi un groupe social. La prise de parole au sein du groupe est un droit que l'enseignant doit attribuer à tous les apprenants. Par ailleurs, l'apprenant doit apprendre aussi à respecter la parole de l'autre.

En effet c'est à l'enseignant d'inciter et de motiver ses apprenants à prendre la parole, car ce dernier est le premier pas pour qu'un apprenant puisse s'exprimer oralement.

Par ailleurs, si l'apprenant ne prend pas la parole, cela peut être dû à deux choses : Soit qu'il n'ose pas parler, car il pense qu'il va commettre des fautes, alors il préfère ne rien dire, ou lorsqu'il parle il s'autoévalue et juge sa façon de parler, ce qui va le mettre dans une situation d'insécurité linguistique. Soit qu'il ne trouve pas les conditions qui favorisent la prise de parole, et qui lui permettent de s'exprimer facilement.

De ce faire, il importe que l'enseignant tienne compte de différentes conditions qui favorisent la prise de parole.

5. Les conditions favorisant la prise de parole

Il y'a cinq conditions préalables à l'expression orale

- Il faut avoir quelque chose à dire ou à exprimer.
- Il faut savoir le dire et l'exprimer.

Pour dire quelque chose, l'apprenant a le choix de s'exprimer soit en communication verbale, non verbale (l'extralinguistique) ou non linguistique (ordinaire, onomatopées, ou par l'intonation). Faire une communication non construite dans laquelle l'apprenant forme des phrases incomplètes, ou alors, une communication non normée par exemple, former des phrases agrammaticales.

Il faut avoir le droit de le dire ou de l'exprimer.

Dans certaines sociétés, l'enfant n'a pas le droit d'adresser la parole aux adultes, il ne peut pas présenter ses points de vue, ses idées, sur n'importe quel sujet.

- Il faut avoir l'envie de le dire et de l'exprimer.

La motivation de l'apprenant est liée au comportement d'enseignant qui doit le susciter et non imposer les interventions de l'apprenant de sorte que la parole entraîne la parole.

- Il faut avoir l'occasion de le dire et de l'exprimer

Au cours de la séance, l'enseignant ne doit pas monopoliser la parole, mais donne la liberté aux apprenants pour parler et les encourager en respectant leurs réponses, il faut les rendre des partenaires.

6. Facteurs déclencheurs de la prise de parole

Pour déclencher la prise de parole et inciter les apprenants à s'exprimer, il est nécessaire, de faire comprendre aux apprenants que la prise de parole n'est pas un moment de défoulement mais bien un outil de travail. Parler, ce n'est pas simplement S'exprimer, mais c'est aussi être compris des autres.

Par ailleurs, la motivation est un élément indispensable pour déclencher la prise de parole chez les apprenants, l'enseignant devrait encourager ses apprenants à parler, en créant un climat de confiance, et en proposant des thèmes qui répondent à leurs besoins.

Conclusion

La question de l'oral interroge plus fondamentalement le statut de la parole des étudiants dans la classe. Il est important de savoir que l'oral est non seulement un moyen d'enseignement mais aussi est l'objet d'apprentissage. Les étudiants sont dans l'obligation d'apprendre à parler correctement la langue française, pour ce faire, ils doivent se débarrasser de ce sentiment d'insécurité linguistique envers cette langue.

CHAPITRE II :
Analyse et interprétation des
données

Introduction

Toute recherche théorique nécessite obligatoirement une application pratique, afin de répondre aux questionnements posés préalablement. Dans ce chapitre sera présentée la partie pratique, en partant de choix de l'enquête, description de terrain et d'échantillons, arrivant à l'analyse des enregistrements des étudiants.

1. L'enquête par entretien

Pour la réalisation de ce travail, intitulé « *l'impact de l'insécurité linguistique sur l'oral chez les étudiants de FLE cas de 3^{ème} année français, université de Biskra* » nous avons choisi l'enquête par *entretien directif* comme méthode d'investigation qualitative. En fait la nature sociolinguistique de notre sujet nous a incité à choisir cet outil, vu que :

« La sociolinguistique étudie ces rapports en collectant les données à analyser au près d'un échantillon représentatif de la communauté linguistique en utilisant des instruments qui assurent l'objectivité et la fiabilité de la recherche »²⁷

Il nous semble que l'enquête par entretien et l'enregistrement des paroles des étudiants, est la meilleure façon de vérifier le degré d'insécurité linguistique chez eux.

Pour ce faire, nous avons opté pour l'entretien directif auprès de dix étudiants de 3^{ème} année français. Car ce type d'entretien permet à l'enquêteur, d'une part de contrôler et diriger l'entretien, et d'autre part de collecter des réponses objectives, grâce à la standardisation de processus de récolte de la parole, c'est-à-dire que l'enquêteur va poser les mêmes questions avec la même formulation à tous les étudiants.

« Par sa batterie de questions toutes prêtes, l'enquêteur directif guide l'entretien de bout en bout »²⁸

²⁷ CALVET& DUMONT, *enquête sociolinguistique*, l'Harmattan, Paris, 1999, p.15.

²⁸ Op.cit. p.65

Nous avons préalablement préparé 7 questions qui nous semblent pertinentes pour ce sujet.

Les questions posées aux étudiants sont les suivantes :

1. Quelle langue utilisez-vous le plus dans votre quotidien ?
2. En quelle langue vous sentez-vous le plus à l'aise ? Dites pourquoi ?
3. Avez-vous choisi le français ?
4. Quel est le dernier livre que vous avez lu ?
5. Comment vous sentez-vous si vous n'arrivez pas à communiquer en français avec un enseignant pendant le cours ?
6. Après 3 ans d'étude de FLE, êtes-vous satisfait de votre niveau en langue ?
7. Comptez-vous poursuivre vos études en master ou allez-vous vous suffire d'une licence ?

La plupart des entretiens que nous avons effectué se sont déroulés dans les salles de l'ancienne bibliothèque centrale, dans une période d'une semaine, voire un ou deux entretiens par jour. Il est à signaler que c'était difficile de faire 10 entretiens, car là plus part des étudiants refusent quand je leur ai dit que c'est un enregistrement vocal.

2. Echantillon

Pour mener à bien notre travail, notre échantillon est constitué de 10 étudiants de 3^{ème} année français de l'université de Biskra, nous avons choisi la 3^{ème} année français, pour voir, est ce qu'après 3ans de formation en FLF ; ces étudiants sont capables de communiquer aisément à l'oral et à prendre la parole.

Notre échantillon se compose de 10 étudiants dont 8 (80%) de sexe féminin et 2 (20%) de sexe masculin

En ce qui concerne leur âge, il varie entre 21 et 23 ans : 2 ont 21 ans (20%), 6 ont 22 ans (60%), 1 a 23 ans (10%), 1 a 25 ans (10%)

Tableau 1 : le sexe et l'âge des étudiants

Enregistrements	Sexe		Age			
	Hommes	Femmes	21 ans	22 ans	23 ans	+
Nombre d'étudiants	2	8	2	6	1	1
	20%	80%	20%	60%	10%	10%
Pourcentage %						

3. Corpus

Dans ce travail, le corpus, est constitué des enregistrements vocaux des étudiants, la durée de la majorité des enregistrements ne dépasse pas trois minutes.

4. Analyse

Tableau 12 : quelle langue utilisez-vous le plus dans votre quotidien ?

L'arabe (dialectal)	Le français
6	4
60%	40%

Le nombre des enquêtés qui utilisent la langue arabe dans leur quotidien est supérieur à celui des enquêtés qui pratiquent la langue française de leur quotidien.

Tableau 13 : En quelle langue vous sentez-vous le plus à l'aise ?

L'arabe (dialectal)	Le français
80%	20%

Cette question, nous informe que la plupart des étudiants ne se sentent pas à l'aise en parlant le français.

Tableau 14 : avez-vous choisi le français ?

Oui	Non
100%	0%

La totalité des étudiants ont choisi d'étudier le français, c'est-à-dire c'était leurs choix de faire une formation en FLE, pas par une obligation de leurs parents ou des obligations institutionnels.

Tableau 15 : comment vous sentez vous si vous n'arrivez pas à communiquer avec un enseignant pendant le cours ?

Je ne me sens pas à l'aise	Je me débrouille	Je sens la peur/la honte	Ça ne m'a jamais arrivé
4	2	1	2
40%	20%	10%	20%

Tableau 16 : après 3 ans de formation en FEL êtes-vous satisfait de votre niveau en langue ?

Oui	Non
3	7
30%	70%

70% des étudiants ne sont pas satisfaits de leur niveau en langue, ils m'ont dit qu'ils veulent encore s'améliorer. Par contre 30% d'eux sont satisfaits de leur niveau.

Tableau 17 : comptez-vous poursuivre vos études en master ?

Oui	Non
9	1
90%	10%

La majorité des étudiants comptent poursuivre leurs études, ce qui explique qu'ils ont vraiment envie d'améliorer leur niveau.

5. Transcription orthographique et analyse des enregistrements

Afin de faciliter l'analyse des données, nous avons transcrit les paroles des étudiants le plus objectivement possible.

5.1 Critères d'analyse

Nous nous sommes basé dans l'analyse de l'enquête par entretien, sur les critères suivants :

- Moment d'hésitation : nous avons compté combien de fois l'enquêté a hésité de parler et de répondre aux questions.
- Moment de silence : nous avons combien de fois l'enquêté s'est bloqué et s'est mis en silence.
- Le recours à la langue arabe : combien de fois l'enquêté a fait recours à la langue arabe.
- Evaluation de la langue : nous avons évalué :
 - La prononciation (bonne / mauvaise).
 - La morphosyntaxe (correcte/ou non).
 - Le lexique (riche/limité).

Enregistrement : n° 01

Asma

Sexe : féminin

Age : 22ans

Durée : 3 :00 min

L'enquêteur : Dans le cadre de mon travail de fin d'étude, intitulé « l'impact de l'insécurité linguistique sur l'oral des étudiants de FLEcas de 3eme année LMD ». Je devrai faire un entretien, alors je serai reconnaissante si vous acceptez de m'aider

Asma : Eh bonjour, je m'appelle Asma , j'ai 22ans , je suis une étudiante en 3eme année français licence

L'enquêteur : quelle langue utilisez-vous le plus dans votre quotidien ?

Asma : j'utilise beaucoup plus le français comme une langue quotidienne , c'est-à-dire dans ma vie quotidienne

L'enquêteur : avec qui par exemple ?

Asma : beaucoup plu avec avec mes parents chez moi et quelques fois avec mes amis.

L'enquêteur : en quelle langue vous sentez-vous le plus à l'aise ? en français ? c'est-à-dire quand vous parlez français vous sentez à l'aise

Asma : bien sûr c'est beaucoup plus en arabe mais si je je me sens à l'aise avec le français psk c'est ma langue préférée

L'enquêteur : avez vous choisit d'étudier le français ?

Asma : c'est ma choix, le français c'est ma choix dès le début

L'enquêteur : comment vous sentez-vous si vous n'arrivez pas à communiquer en français avec un enseignant pendant le cours ? ça vous arrive ou non

Asma : oui quelque fois ça me dérange beaucoup plus que c'est c'est une langue pour moi très très ,, (moi : très difficile !) ah non c'est facile mais quand je n'arrive pas de répondre je me sens pas à l'aise

L'enquêteur : vous êtes actuellement en 3eme années comptez-vous poursuivre vos études

Asma : ah bien sûr oui je vais continuer mes études

L'enquêteur : Vous opter pour quelle branche ?

Asma : je vais choisir didactique inchallah

L'enquêteur : quel est le dernier livre que vous avez lu ?

Asma :le dernier livre c'est c'est de Victor Hugo « le mari »

L'enquêteur : après 3ans de formation êtes-vous satisfait de votre niveau en français ?

Asma : non eh !... (Moi : Pas tellement) Asma : ouii j'ai besoin d'être compétence ! par exemple.

C'est au niveau de la langue !

L'enquêteur : au niveau de la langue c'est-à-dire ?

Asma : améliorer ma langue

L'enquêteur : à l'oral ou à l'écrit ?

Asma : beaucoup plus à l'oral.

Tableau 02 : l'analyse de l'enregistrement n° 01

Enregistrement	Age Sexe	Moment d'hésitation	Moment de silence	Recours à L'arabe	Evaluation de la langue		
					Prononciation	Morphosyntaxe	lexique
N° 01 Durée 3min	22ans Fém.	Elle utilise beaucoup d'interjections pour cacher son hésitation, et elle répète sans cesse les mots	+ une seule fois		Au lieu de dire beaucoup plus, elle dit beaucoup plu 3 fois	Si je me sens à l'aise avec le français, parce que c'est ma langue préférée 'Le français c'est ma choix' J'ai besoin d'être compétence	Limité

Parmi les dix enregistrements, c'est celle-ci qui a duré le plus (3 min). On remarque chez cette étudiante un long moment d'hésitation, elle a essayé de cacher cette hésitation par l'utilisation de l'interjection « ah... euh » et la répétition de certains mots. Les fautes commises par cette étudiante sont des fautes de prononciation et des fautes d'ordre morphosyntaxique. Sa façon de parler ne paraît pas spontanée, elle nous semble qu'elle cherche d'être hypercorrecte en insistant sur la prononciation de certains mots. Par contre elle s'est mise en silence qu'une seule fois lorsque je lui ai demandé si elle est satisfaite de son niveau en langue, après un moment de silence, elle m'a répondu par « non eh !... (Moi : Pas tellement) Asma : oui j'ai besoin d'être compétence ! »

En général, durant tout l'entretien, l'étudiante cherche ses mots en utilisant des interjections ou en répétant les mots ce qui explique peut-être un manque de confiance lors de sa prise de parole ou une insuffisance du bagage lexical

Enregistrement : n° 02

Oumaima

Sexe : féminin

Age : 22ans

Durée : 2 : 22 min

L'enquêteur : Dans le cadre de mon travail de fin d'étude, intitulé « l'impact de l'insécurité linguistique sur l'oral des étudiants de fle cas de 3eme année LMD ». Je devrai faire un entretien, alors je serai reconnaissante si vous acceptez de m'aider

Oui

L'enquêteur : Alors présentez-vous !

Je m'appelle Oumaima, je suis 22 oui je suis 22, je suis un étudiante de 3ème année français.

L'enquêteur : J'ai des questions à vous poser. Quelle langue utilisez-vous le plus dans votre quotidien ?

Oumaima : eh le français un petit peu l'arabe.

L'enquêteur : en quelle langue vous sentez-vous le plus à l'aise ?

Oumaima : l'arabe mais j'essayais de parler le français de faire le possible oui .

L'enquêteur : Oumaima Avez-vous choisi le français ?

Oumaima : oui bien sur , j'ai choisissais le français pour étudier

L'enquêteur : quel est le dernier livre que vous avez lu ?

Oumaima : livre ! (oui) le croque blanche

L'enquêteur : de qui ?

Oumaima : c'est un écrivain anglaise

L'enquêteur : comment vous sentez-vous si vous n'arrivez pas à communiquer en français avec un enseignant pendant le cours ?

Oumaima : un moment de silence

L'enquêteur : c'est-à-dire si vous ne comprenez pas le prof , vous réagissez ?

Oumaima : oui bien sur j'ai réagir pour bien comprendre.

L'enquêteur : après 3ans d'étude de FLE êtes-vous satisfaite de votre niveau en langue ?

Oumaima : non non

L'enquêteur : pourquoi ?

Oumaima : par ce que je ne trouve pas, ou bien je ne suis pas capable de parler en français à l'aise

L'enquêteur : la dernière question, comptez-vous poursuivre vos études en master ?

Oumaima : oui

L'enquêteur : vous allez opter pour quelle branche ?

Oumaima : je pense que didactique

Tableau 03 : l'analyse de l'enregistrement n° 02

Enregistrement	Age Sexe	Moment d'hésitation	Moment de silence	Recours à L'arabe	Evaluation de la langue		
					Prononciation	Morphosyntaxe	lexique
N° 02 Durée 2 :22m	22ans Fém.	une seule fois	une seule fois	-	Mauvaise	Je suis un étudiante de 3eme année français J'ai choisissais le français pour étudier C'est un écrivain anglaise Je ne suis pas capable de parler en français à l'aise Je pense le didactique Je suis 22 J'ai choisissais le français pour étudier	Limité

On remarque chez cette étudiante une forte présence de faute de conjugaison par exemple au lieu de dire j'ai 22ans, elle disait je suis 22ans, , elle disait : « je suis 22ans », « j'ai choisissais », « je réagir », ses phrases sont mal formulées, par exemple lorsqu'elle a dit « j'ai choisissais le français pour étudier », comme si elle pense en arabe et elle fait la traduction, d'ailleurs elle a commis deux fautes quand elle a dit « je suis **un** étudiante », « **le** didactique » et « C'est un écrivain **anglaise** ».

Ce qui concerne les moments d'hésitations et les pauses silencieuses ; elle a marqué une pause silencieuse lorsque je lui ai demandé comme elle sentait si elle n'arrive pas à communiquer avec un enseignant pendant le cours, après un moment de silence, je lui ai répété la question, puis elle m'a répondu « je réagir pour bien comprendre ». Quant au moment d'hésitation, elle a hésité de répondre sur la question « êtes-vous satisfaite de votre niveau en langue ? », elle m'a dit que non elle n'est pas satisfaite , puis je lui ai demandé pourquoi ! Elle a hésité de répondre « euh euh paracerque je ne suis pas capable de parler à l'aise »

Nous pouvons dire que cette étudiante ressent un certain degré d'insécurité ce qui est observable dans son comportement langagier d'une part, d'autre part, au début elle a refusé de faire l'entretien en me disant que son oral n'est pas assez bien et que je peux chercher d'autre étudiants mieux qu'elle. Ce qui explique qu'elle a préjugé sa façon de parler avant même d'essayer de parler.

Enregistrement : n°3

Sexe : masculin

Age : /

Durée : 01 :12 min

L'enquêteur : Dans le cadre de mon travail de fin d'étude, intitulé « l'impact de l'insécurité linguistique sur l'oral des étudiants de fle cas de 3eme année LMD ». Je devrai faire un entretien, alors je serai reconnaissante si vous acceptez de m'aider

L'enquêteur : Bonjour Monsieur ! Alors j'ai des questions à vous poser

Quelle langue utilisez-vous le plus dans votre quotidien ?

M : le français

L'enquêteur : en quelle langue vous sentez-vous le plus à l'aise et dites pourquoi ?

M : le français bien sûr, c'est une langue que je maîtrise, c'est une langue que j'ai l'occasion d'étudier toujours et je me sens à l'aise quand je parle en français.

L'enquêteur : avez-vous choisi d'étudier le français ?

M : oui bien sur

L'enquêteur : comment vous sentez-vous si vous n'arrivez pas à communiquer en français avec un prof pendant le cours ?

M : j'aurai certainement des difficultés à entamer une conversation si ça serait pas en français !

L'enquêteur : quel est le dernier livre que vous avez lu ?

M : je ne me rappelle pas des titres mais beaucoup plus j'ai lu beaucoup de BD dans mon jeune âge c'est ce qui m'a laissé parler bien le français.

Après 3 ans d'étude de FLE êtes-vous satisfait de votre niveau en langue ?

M : plus au moins, pas vraiment.

L'enquêteur : comptez-vous poursuivre vos études en master ou allez-vous vous suffire d'une licence ?

M : certainement j'ai l'intention de poursuivre mon étude ! mes études

Tableau 04 : l'analyse de l'enregistrement n° 03

Enregistrement	Age Sexe	Moment d'hésitation	Moment de silence	Recours à L'arabe	Evaluation de la langue		
					Prononciation	Morphosyntaxe	Lexique
N° 03 Durée 01 :12 m	/	-	-	-	Bonne	Pas de faute	Riche

Ce qui caractérise cet enquêté, est que c'est un étudiant âgé par rapport aux autres, il dépasse les quarantaines, il parle avec une grande aisance, et sans aucune faute. Il nous a dit à propos de la question 'en quelle langue vous sentez-vous le plus à l'aise ?' : « le français bien sûr, c'est une langue que je maîtrise, c'est une langue que j'ai l'occasion d'étudier toujours et je me sens à l'aise quand je parle en français. »

Enregistrement : n° 4

Salah

Sexe : masculin

Age : 22ans

Duré :01 :30 min

L'enquêteur : Dans le cadre de mon travail de fin d'étude, intitulé « l'impact de l'insécurité linguistique sur l'oral des étudiants de fle cas de 3eme année LMD ». Je devrai faire un entretien, alors je serai reconnaissante si vous acceptez de m'aider

L'enquêteur : bonsoir monsieur

Saleh : bonsoir mademoiselle !

L'enquêteur : présentez-vous ?

Saleh : je m'appelle Salah , j'ai 22ans , je suis un étudiant à l'université de biskra en 3ème année licence .

donc j'ai des questions à vous posez.

L'enquêteur : première question : quelle langue utilisez-vous le plus dans votre quotidien ?

Salah : le français .

L'enquêteur : en quelle langue sentez-vous le plus à l'aise et dites pourquoi ?

Salah : le français parce que c'est la langue que qu'on parle à la maison, qu'on maîtrise tout le temps et à cause des dessins animés, quand j'étais petit mon père n'arrêtait pas d'installer Monga et Lily , tu vois c'est pour ça qu'on a appris à parler comme ça !

L'enquêteur : très bien , Avez-vous choisi le français ?!

Salah :oui

L'enquêteur : quel est le dernier livre que vous avez lu ?

Salah : je n'ai jamais lu

L'enquêteur : comment vous sentez-vous si vous n'arrivez pas à communiquer en français avec un prof pendant le cours

Salah : c'es un peu gênant , on veut parler et on trouve pas des fois les mots ...

L'enquêteur : après 3 ans d'étude en fle êtes-vous satisfait de votre niveau en langue ?

Salah : beh non non , le français que je parle je l'ai appris dés mon enfance , j'ai rien appris de cette université .

L'enquêteur : Comptez-vous poursuivre vos études en master ou allez-vous vous suffire d'une licence ?

Salah : non je vais me suffire d'une licence .

Tableau 05 : l'analyse de l'enregistrement n° 04

Enregistrement	Age Sexe	Moment d'hésitation	Moment de silence	Recours à L'arabe	Evaluation de la langue		
					Prononciation	Morphosyntaxe	Lexique
N° 02 Durée 1 :30m in	H 22ans	2 fois	/	/	Bonne	Pas de faute	riche

On remarque chez cet étudiant une fluidité de parole, il s'exprime dans une langue correcte. Il n'a commis ni des fautes de conjugaison ni de prononciation, peut-être cela est dû à la pratique de la langue française dans son entourage familial, car lorsque je lui ai demandé en quelle langue il se sentait le plus à l'aise ? il m'a dit le français, parce que c'est la langue qu'il parle à la maison et que son père n'arrête pas de lui installer des dessins animés en français, lorsqu'il était petit. Et quand je lui ai demandé est-ce qu'il est satisfait de son niveau en langue, après 3 ans de formation, il m'a répondu « bon non, non le français que je parle je l'ai appris dès mon enfance », cela explique l'importance de l'entourage familial dans l'apprentissage d'une langue étrangère et surtout à l'oral, un enfant qui s'est habitué de regarder des dessins animés dès son bas âge, et de parler en français avec ses parents, ce n'est pas comme un enfant où le premier contact avec la langue française était à l'école.

Enregistrement : n°5

Asma

Sexe : féminin

Age 22ans

Durée : 1 :40 min

L'enquêteur : Dans le cadre de mon travail de fin d'étude, intitulé « l'impact de l'insécurité linguistique sur l'oral des étudiants de fle cas de 3eme année LMD ». Je devrai faire un entretien, alors je serai reconnaissante si vous acceptez de m'aider

Oui avec plaisir

L'enquêteur : j'ai des questions à vous poser

Oui

L'enquêteur : premièrement, présentez-vous

Asma : Je m'appelle Asma, je suis étudiante en 3ème année français, et j'ai 22ans

L'enquêteur : Asma quelle langue utilisez-vous le plus dans votre quotidien ?

Asma : j'utilise l'arabe beaucoup plus

L'enquêteur : en quelle langue vous sentez-vous le plus à l'aise ?

Asma : en arabe

L'enquêteur : pourquoi ?

Asma : puisque j'ai l'habitude de parler en arabe

L'enquêteur : avez choisi le français ?

Asma : oui .. oui

L'enquêteur : quel est le dernier livre que vous avez lu ?

Asma : je suis entrainé de lire la mer au diable, je n'ai pas encore terminé

L'enquêteur : comment vous sentez-vous si vous n'arrivez pas à communiquer avec un enseignant pendant le cours ?

Asma :.... Apres un moment de silence, donc je me bloque pas je me débrouille

L'enquêteur : : après 3ans de formation en fle êtes-vous satisfaite de votre niveau en langue ?

Asma : bien sur bien sur

L'enquêteur : comptez-vous poursuivre vos études en master ?

Asma : ouii bien sur !

L'enquêteur : vous allez opté pour quelle branche ?

Asma : la didactique

L'enquêteur : merci Asma

Asma : bon courage

Tableau 06 : l'analyse de l'enregistrement n° 05

Enregistrement	Age Sexe	Moment d'hésitation	Moment de silence	Recour e à L'arabe	Evaluation de la langue		
					Prononciation	Morphosyntaxe	Lexique
N° 05 Durée 1 :40 m	22ans F	-	Une seule fois	/	Bonne	Pas de faute	Plus au moins riche

En général cette étudiante s'est exprimée dans une langue correcte, malgré qu'elle eût peur et elle avait les mains qui tremblaient durant tout l'entretien. Elle était trop stressée, et elle répliquait par des réponses courtes.

Elle a marqué une seule pause silencieuse, quand je lui ai demandé comment elle sentait si elle n'arrive pas à communiquer avec un enseignant pendant le cours, elle s'est mis en silence puis elle m'a répondu donc je me bloque pas je me débrouille !

Enregistrement : n°6

Yasmine

Sexe : féminin

Age : 21 ans

Durée : 1 :57 min

L'enquêteur : bonjour

Yasmine : Bonjour

L'enquêteur : dans le cadre de mon travail de fin d'étude, intitulé « l'impact de l'insécurité linguistique sur l'oral des étudiants de fle cas de 3eme année LMD ». Je devrai faire un entretien, alors je serai reconnaissante si vous acceptez de m'aider

Yasmine : oui d'accord avec plaisir

L'enquêteur : alors, j'ai des questions à vous poser ... présentez-vous ?

Yasmine : eh donc je m'appelle Yasmine, je suis étudiante de 3eme année de langue française LMD, eh j'ai 21 ans

L'enquêteur : Yasmine quelle langue utilisez-vous le plus dans votre quotidien ?

Yasmine : l'arabe dialectale et le français quelque fois

L'enquêteur : en quelle langue vous sentez-vous le plus à l'aise ?

Yasmine : en arabe dialectale

L'enquêteur : pourquoi ?

Yasmine : par ce que, c'est comme ça , par ce que tout mon entourage parle l'arabe dialectale , donc voilà !

L'enquêteur : avez-vous choisi d'étudier le français ?

Yasmine : oui bien sur

L'enquêteur : quel est le dernier livre que vous avez lu ?

Yasmine : l'étranger d'Albert Camus

L'enquêteur : comment vous sentez-vous si vous n'arrivez pas à communiquer en français avec un enseignant pendant le cours !?

Yasmine : c'est sûr que je me sentirais frustrée , mais mais j'essaie de me débrouiller , j'essaie de m'en sortir quand même, ça m'arrive pas assez souvent de me sentir bloquer

L'enquêteur : après 3ans de formation en FLE êtes-vous satisfaite de votre niveau en langue ?

Yasmine : eee non je voudrais encore m'améliorer

L'enquêteur : en quel niveau ?

Yasmine : euh Au niveau de connaissances lexicales, au niveau des fautes d'orthographe, je voudrais encore m'améliorer

L'enquêteur : alors vous comptez poursuivre vos études ?

Yasmine : oui bien sûr

L'enquêteur : vous allez opter pour quelle branche

Yasmine : je suis indécise, je suis entre la littérature et la didactique

L'enquêteur : merci

Tableau 07 : l'analyse de l'enregistrement n° 06

Enregistrement	Age Sexe	Moment d'hésitation	Moment de silence	Recours à L'arabe	Evaluation de la langue		
					Prononciation	Morphosyntaxe	Lexique
N° 06 Durée 1:57m	21ans F	Une seule fois	-	-	Bonne	Je suis étudiante en «3eme année de langue française LMD	Riche

Malgré qu'elle s'est exprimée bien, cette étudiante a commencé de se présenter par une phrase mal formulée « je suis étudiante en 3ème année de langue française LMD », sa façon de parler était trop rapide. Par contre elle utilise un vocabulaire riche.

Enregistrement : n° 7

Amira

Sexe : féminin

Age : 22ans

Durée : 1 :50min

L'enquêteur : bonjour

Amira : bonjour

L'enquêteur : dans le cadre de mon travail de fin d'étude, intitulé « l'impact de l'insécurité linguistique sur l'oral des étudiants de fle cas de 3eme année LMD ». Je devrai faire un entretien, alors je serai reconnaissante si vous acceptez de m'aider

Amira : oui

L'enquêteur : presentez vous

Amira : bon je suis Amira, je suis en 3eme année français LMD et j'ai 22ans

L'enquêteur : alors Amira , j'ai des questions à vous poser , quelle langue utilisez-vous le plus de votre quotidien ?

Amira : j'utilise la langue arabe ,, dialectale

L'enquêteur : en quelle langue vous sentez-vous le plus à l'aise ? et dites pourquoi ?

Amira : alors la langue arabe bien sur , et car c'est ma langue maternelle

L'enquêteur : Amira avez-vous choisi le français ?

Amira : oui

L'enquêteur : quel est le dernier livre que vous avez lu ?

Amira : l'alchimiste

L'enquêteur : de qui ?

Amira : de Paolo collo

L'enquêteur : comment vous sentez-vous si vous n'arrivez pas à communiquer avec un enseignant pendant le cours ?

Amira : bien sure je me sens pas bien et mais j'essaye de me débrouille

L'enquêteur : Apres 3ans d'étude en FLE êtes-vous satisfaite de votre niveau en langue ?

Amira : non pas tellement , mais je vous : je veux améliorer mon niveau

L'enquêteur : la dernière question , comptez-vous poursuivre vos études en master oui vous allez vous suffire d'une licence ?

Amira : oui je vais continuer

L'enquêteur : vous allez opté pour quelle branche ?

Amira : euh la didactique, si Dieu le veut

L'enquêteur : merci !

Tableau 08 : l'analyse de l'enregistrement n° 07

Enregistrement	Age Sexe	Moment d'hésitation	Moment de silence	Recours à L'arabe	Evaluation de la langue		
					Prononciation	Morphosyntaxe	Lexique
N° 07 Durée 1 :50 m	22ans F	Plusieurs fois elle utilise beaucoup des « euh »	Une seule fois	/	Elle a mal prononcé certains mot	Des phrases mal formulées	Limité

Ce qui j'ai remarqué chez cette étudiante, c'est qu'elle a imité, les expressions de son camarade qu'elle l'a précédé, car elles étaient en groupe lorsque je leurs ai fait l'entretien. Par contre elle a utilisé beaucoup d'interjection et elle a hésité de répondre aux questions pas mal de fois, et elle s'est mis en silence quand je lui ai demander est ce qu'elle est satisfaite de son niveau.

Enregistrement : n° 8

Sirine

Sexe : féminin

Age :21ans

Durée : 1 :41

L'enquêteur : dans le cadre de mon travail de fin d'étude, intitulé « l'impact de l'insécurité linguistique sur l'oral des étudiants de FLE cas de 3eme année LMD ». Je devrai faire un entretien, alors je serai reconnaissante si vous acceptez de m'aider

Sirine : Oui bien sure

L'enquêteur : j'ai des questions à vous poser alors présentez-vous ?

Sirine : je m'appelle Sirine j'ai 21ans étudiante en 3eme année de la langue française

L'enquêteur : la première question, quelle langue utilisez-vous le plus dans votre quotidien ?

Sirine : l'arabe dialectale

L'enquêteur : en quelle langue vous sentez-vous le plus à l'aise et dites pourquoi ?

Sirine : l'arabe parce que l'entourage parle beaucoup l'arabe et c'est ma langue maternelle

L'enquêteur : vous avez choisi le français ?

Sirine : oui

L'enquêteur : quel est le dernier livre que vous avez lu ?

Sirine : j'ai lu le livre de Jules Vallès le roman de 'l'enfant'

L'enquêteur : comment vous sentez-vous si vous n'arrivez pas à communiquer avec un enseignant pendant le cours ?

Sirine : je sens la peur ! la honte mais je me débrouille !

L'enquêteur : après , 3ans d'étude en FLE êtes-vous satisfaite de votre niveau en langue ?

Sirine : pas tellement mais j'essaye d'améliorer ma niveau

L'enquêteur : comptez-vous poursuivre vos etudes alors ?

Sirine : oui

L'enquêteur : pour quelle branche

Sirine : la didactique

L'enquêteur : merci

Tableau 09 : l'analyse de l'enregistrement n° 08

Enregistrement	Age Sexe	Moment d'hésitation	Moment de silence	Recours à L'arabe	Evaluation de la langue		
					Prononciation	Morphosyntaxe	Lexique
N° 08 Durée 1 : 41m	21 ans	/	/	/	Elle articule mal les mots Mauvaise Prononciation	Etudiante en 3 ^{ème} année la langue française L'arabe paracerque l'entourage, l'entourage parle beaucoup l'arabe J'essaye d'améliorer ma niveau	Limité

C'est la deuxième étudiante qui n'avait pas accepté de faire l'entretien au début, elle m'a dit qu'elle ne savait pas parler. Elle aussi a imité des expressions de son camarade mais ses phrases étaient mal formulées et incorrectes., malgré qu'elle a commis pas mal de faute, elle n'a pas marqué aucun moment de silence au d'hésitation. Par contre lorsque je lui ai demandé comment elle sentait si elle n'arrive pas à communiquer avec un enseignant pendant le cours ? j'ai remarqué qu'elle a été gênée par la question, puis elle m'a répondu : « je sens la peur, la honte mais je me débrouille » en effet dans une situation de communication comme celle-ci la peur et la honte sont des signes d'insécurité linguistique.

Enregistrement : n° 9

Haifa

Sexe : féminin

Age : 23 ans

Durée : 2 :06 min

L'enquêteur : Bonjour dans le cadre de mon travail de fin d'étude, intitulé « l'impact de l'insécurité linguistique sur l'oral des étudiants de fle cas de 3eme année LMD ». Je devrai faire un entretien, alors je serai reconnaissante si vous acceptez de m'aider

Haifa : avec plaisir, je m'appelle Haifa , je suis étudiante en 3eme année français , j'ai 23ans

L'enquêteur : Haifa, j'ai des questions à vous poser

Haifa : d'accord

L'enquêteur : la première question , quelle langue utilisez-vous le plus d§ans votre quotidien ?

Haifa : bien sur la langue arabe

L'enquêteur : en quelle vous sentez-vous le plus à l'aise ? et dites pourquoi ?

Haifa : la langue arabe ! pasque c'est la langue maternelle et je pense que je suis (chwi) à l'aise

L'enquêteur : Haifa vous avez choisi le français ?

Haifa : oui

L'enquêteur : quel est le dernier livre que vous avez lu ?

Haifa : *La Chartreuse de Parme* de Stendhal.

L'enquêteur : Hifa comment vous sentez-vous si vous n'arrivez pas à communiquer avec un enseignant pendant le cours ?

Haifa : don à la première fois, c'est compliqué juste avec l'habitude et avec le ... on a commencé de ... silence

L'enquêteur : après 3ans de Formation, êtes-vous satisfaite de votre niveau en langue ?

Haifa : apres un moment de silence ! oui

L'enquêteur :la dernière question comptez-vous poursuivre vos études en master ?

Haifa : euh Inch'Allah

L'enquêteur : vous allez opté pour quelle branche ?

Haifa : littérature

L'enquêteur : merci Haifa

Haifa : merci !

Tableau 10 : l'analyse de l'enregistrement n° 09

Enregistrement	Age Sexe	Moment d'hésitation	Moment de silence	Recours à L'arabe	Evaluation de la langue		
					Prononciation	Morphosyntaxe	Lexique
N° 09 Durée 2 :06 min	23ans F	Plusieurs fois	2 fois	/	Mauvaise	donc à la première fois, c'est compliqué juste avec l'habitude et avec le ... on a commencé de une phrase mal formulé	Limité

On remarque, pour cette étudiante que, les phrases qu'elle a utilisées sont mal formulées et parfois incomplètes, elle a commencé de se présenter avant même que je lui ai demandé peut-être, parce qu'elle était stressée. Elle hésité pas mal de fois et elle s'est mise en silence deux fois.

Enregistrement : n° 10

Randa

Sexe : féminin

Age : 22ans

Durée : 1 :32 min

L'enquêteur : Bonjour dans le cadre de mon travail de fin d'étude, intitulé « l'impact de l'insécurité linguistique sur l'oral des étudiants de fle cas de 3eme année LMD ». Je devrai faire un entretien, alors je serai reconnaissante si vous acceptez de m'aider

Randa : Bien sur avec plaisir

L'enquêteur : présentez-vous madame !

Randa : je m'appelle Randaaah je suis en 3eme année licence

L'enquêteur : Randa j'ai des questions à vous poser , la première question , quelle langue utilisez-vous le plus dans votre quotidien ?

Randa : la langue arabe bien sur

L'enquêteur : en quelle langue vous sentez-vous le plus à l'aise ? et dites pourquoi ?

Randa : bien sur c'est la langue arabe par ce que la ma langue maternelle

L'enquêteur : Randa avez-vous choisi le français ?

Randa : oui bien sur

L'enquêteur : quel est le dernier livre que vous avez lu ?

Randa : je lis pas mal de livre , le dernier livre c'est de la princesse de Clèves

L'enquêteur comment vous sentez-vous si vous n'arrivez pas à communiquer avec un enseignant pendant le cours ?

Randa : j'ai jamais senti ça , psk j'arrive bien parler avec les enseignant , euh bon je savais pas !

L'enquêteur : après 3ans d'étude de FLE êtes-vous satisfaite de votre niveau en langue ?

Randa : oui bien sur je suis gravement satisfaite

L'enquêteur : comptez-vous poursuivre vos études en master alors ?

Randa : oui bien sur , Incha'Allah

L'enquêteur : vous allez opté pour quelle branche ?

Randa : bon ya littérature , bien didactique !

L'enquêteur : bon courage

Randa : merci à vous de même

Tableau 11 : l'analyse de l'enregistrement n° 10

Enregistrement	Age Sexe	Moment d'hésitation	Moment de silence	Recours à L'arabe	Evaluation de la langue		
					Prononciation	Morphosyntaxe	Lexique
N° 02 Durée 1 :32m	22ans F	Une seule fois	Une seule fois	/	Bonne	/	Limité

Cette étudiante s'est exprimée dans une langue correcte, elle parle d'une manière fluide, elle n'a pas commis des fautes ! et elle s'est hésité une seule fois.

6. Synthèse :

D'après l'analyse des entretiens que nous avons effectués, il ressort que : parmi 10 étudiants, (50%) ont un manque d'assurance lors de la prise de parole, ils se sentent un profond malaise lorsqu'ils s'expriment oralement.

En effet, ils leur arrivent d'hésiter et de se bloquer surtout lorsque je leur ai demandé ; comment ils se sentaient s'ils n'arrivent pas à communiquer avec l'enseignant pendant le cours, ils m'ont répondu que c'est une situation gênante, ils se sentent mal à l'aise et parfois ils ont peur de commettre des erreurs en communiquant avec l'enseignante.

De plus, la majorité d'eux se sont bloqués quand je leur ai posé la question suivante : « après 3 ans de formation en FEL êtes-vous satisfait de votre niveau en langue ? », après un moment de silence ils ont répondu par « Non je ne suis pas satisfait », « non je voudrais encore m'améliorer », « non, je ne suis pas satisfait surtout au niveau de l'oral »

En outre, 20% de ces étudiants jugent leurs façons de parler comme peu valorisante par rapport aux autres étudiants, en fait lorsque je leur ai demandé de faire des enregistrements sonores, ils ont refusé en me disant qu'ils ne savent pas parler et en me proposant des autres étudiants (qui savent bien parler comme ils ont dit). Mais quand je leur ai expliqué qu'on va faire l'enregistrement en anonymat, ils ont accepté.

Le reste des étudiants 50% n'ont pas de grandes difficultés à l'oral, c'est-à-dire ils ne leur arrivent pas de se bloquer dans une situation de communication orale. Ils ont facilement accepté de faire l'enregistrement, ils ont parlé avec aisance.

CONCLUSION GENERALE

Ce présent travail a porté sur l'impact de l'insécurité linguistique sur l'oral des étudiants de FLE, cas de la 3^{ème} année français, de l'université de Biskra. Notre étude était conçue afin d'atteindre notre objectif qui se résume dans une quête de sécurité linguistique.

Il est bon de rappeler que notre problématique était focalisée sur trois questions : Les étudiants de la 3^{ème} année français qui constituent notre échantillon ressentent-ils de l'insécurité linguistique ?

Comment l'insécurité linguistique influence-t-elle l'oral et la prise de parole chez ces étudiants ?

Comment cette insécurité peut-elle être justifiée ?

Pour ce faire, nous avons essayé de vérifier, si l'insécurité linguistique influe sur l'oral des étudiants de FLE cas de la 3^{ème} année français existerait-il une relation entre l'insécurité linguistique et les difficultés que rencontrent les étudiants de la 3^{ème} année français à l'oral.

Pour apporter des réponses à nos questions nous avons réalisé 10 entretiens menés d'une manière directive, auprès des étudiants qui ont accepté de nous répondre. Nous avons transcrit les enregistrements, après nous avons analysé et commenté les résultats obtenus.

A travers les résultats obtenus, nous pouvons confirmer que la majorité des difficultés de l'oral chez les étudiants de FLE cas de la 3^{ème} année français sont liées au phénomène d'insécurité linguistique. Cette insécurité s'est manifesté dans leur discours, à travers :

1. Les fautes qu'ils ont commises, ce qui est dû au non maitrises des règles qui gèrent la langue.
2. La peur de prendre la parole et d'entamer une discussion.
3. Les moments de silence et l'hésitation à répondre à certaines questions.
4. Les préjugés qu'ils ont par rapport à leur façon de parler

Toutes ces constatations que nous avons pu extraire des enregistrements sonores, sont des signes d'insécurité linguistique chez les étudiants de la 3^{ème} année français.

Ces étudiants dans leur majorité sont non satisfaits de leur niveau en langue française et trouvent des difficultés à s'exprimer aisément en cette langue.

De plus, nous avons constaté que 50% des étudiants ont des problèmes au niveau de l'oral. Ils ont du mal à former correctement des phrases, à utiliser les verbes au temps précis. Ils ont aussi du mal à trouver des mots, et le lexique utilisé est très limité.

Dans l'ensemble, les difficultés rencontrées sont dues à l'absence de la langue française dans l'environnement des étudiants, d'après leurs réponses aux questions 1 et 2, ils utilisent l'arabe beaucoup plus au quotidien, et c'est la langue dans laquelle ils se sentent le plus à l'aise.

Il est à signaler que la majorité des étudiants se heurtent beaucoup plus à des difficultés psychologiques. Ils ont eu dans un moment ou un autre, peur de s'exprimer oralement en français, et les justifications sont : la peur de la prise de parole et la peur de faire des erreurs devant les autres, le manque des connaissances linguistiques (la grammaire et la syntaxe leur posaient des problèmes) c'est aussi à cause de leur mauvaise prononciation et leur grand effort pour trouver les mots qui conviennent ou pour formuler une phrase correcte dans une situation de communication donnée.

Pour remédier à ce problème, nous proposons d'augmenter le volume horaire consacré à l'enseignement de l'oral à l'université et de programmer le module de l'oral tout au long de la formation car auparavant, l'oral était enseigné juste en 1ère année (le cas de notre promotion). De plus, il était programmé en séance de TD avec un nombre d'étudiants qui dépasse la trentaine. Il est donc nécessaire de réduire le nombre d'étudiants, afin que l'enseignant puisse, non seulement enseigner l'expression orale, mais aussi se baser sur les autres aspects de la langue (prononciation, morphosyntaxe... etc.).

Toutefois, nous pouvons dire que cette recherche nous a été très utile, nous espérons la développer encore plus dans de prochaines études.

REFERENCES
BIBLIOGRAPHIQUE

OUVRAGES

- BOURDIEU, Pierre, ce que parler veut dire – l'économie des échanges linguistiques, Paris : fayard 1982.
- BOURDIEU, Pierre, Questions de sociologie, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984.
- BRETEGNIER & LEDEGEN , SECURITE, INSECURITE LINGUISTIQUE: Terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques-en hommage à Nicole GUEUNIER. Editions L'Harmattan.2003.
- CALVET Louis -Jean & MOREAU , Une ou des normes ?, Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone , Diffusion Didier Erudition,1998.
- CALVET& DUMONT, enquête sociolinguistique, l'Harmattan, Paris, 1999.
- CALVET, louis-jean Pour une écologie des langues du monde, Plon, Paris, 1999.
- ADET F, Le français ordinaire. Paris, Colin, 1989.
- IBTISSEM CHACHOU , La situation sociolinguistique de l'Algérie , édition L'Harmattan , 5-6, rue de l'Ecole-Polytechnique ;75005 Paris 2013.
- MOREAU MARIE Louise sociolinguistique concepts de base ,éd.Margada,1997.
- PATRICIA LAMBERT, AGNÈS MILLET , MARIELLE RISPAIL , CYRIL TRIMAILLE (eds) Variation au cœur et aux marges de la sociolinguistique .
- TALEB IBRAHIMI, K, Les algériens et leur (s) langue (s) édition El hikma 1,Bd AMILCARCABRAL –Place des Martyrs-Alger-Algérie , 2ème ed -1997.
- WILLIAM Labov, sociolinguistique, les édition de minuit , rue Bernard-Palissy paris , 1976.

THESES ET MEMOIRES

- DJEGHAR ACHRAF, « *les représentations de la langue française chez les étudiants de première année licence de français* », mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de magister 2005 université Mentouri Constantine , Ecole Doctorale de français
- ROUSSI, Maria, « L'insécurité linguistique des professeurs de langues étrangères non natifs : le cas des professeurs grecs de français », Thèse pour le doctorat en Didactique des langues et des cultures, Soutenue le 2 septembre 2009, UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE – PARIS 3

REVUES

- BEDJAOUI. N, l'apprentissage du français dans le sud algérien entre une langue étrangère et l' « étrangeté » d'une langue revue de la faculté des lettres et des langues univ. Mohamed khider biskra n 10-11 janvier/ juin 2012
- BEDJAOUI. N, L'insécurité linguistique et son influence sur l'apprentissage et l'acquisition du Français en Algérie. Revue de la faculté des lettres et des sciences humaine et sociale janvier 2010
- CALVET Louis-Jean, la sociolinguistique, presses Universitaire de France, 6 avenue Reille, 75014, Paris, quatrième édition mise à jour : 2002 janvier.
- LUC BIICHELE, Insécurité linguistique et réseaux sociaux denses ou isolants : le cas de femmes maghrébines dans la tourmente, p 13-26 , revue de linguistique et de didactique des langues « Lidil » 44/ 2011
- CALVET, LOUIS-JEAN , Langues, minor(is)ations, marginalisations : une image de la linguistique ? p 137-144 revue de linguistique et de didactique des langues « Lidil » 44 /2011
- PERREFORT, Marion Malaises et mal à l'aise dans la langue de l'autre article Langage et société Année 1994 Volume 67 Numéro 1 pp. 89-100 disponible sur <http://www.persee.fr>
- Revue Québécoise de linguistique théorique et appliquée, 1989.

DICTIONNAIRES

- ROBERT, Jean-Pierre Dictionnaire pratique de didactique du fle 2^{ème} édition revue et augmentée janvier , 2008.
- CHARRAUDEAU. P & MAIGNENEAU, D, Dictionnaire d'analyse du discours, Ed Seuil, Paris, 2002.
- GEORGE, M Dictionnaire de la linguistique PUF/Quadriges, rééd. 1993

Sitographie :

- JEAN-MICHEL KALMBACH, Grammaire fle pour étudiants finnophones (insécurité linguistique) 2012-2015 disponible sur <http://research.jyu.fi/grfle/000.html>
- ROUSSI. M, Insécurité linguistique : Comment enseigner une langue lorsque l'on n'est pas un locuteur natif ? Entretien avec Maria Roussi ; mais 2013 disponible sur www.lecafedufle.fr
- YAN XIAODONG , LA NOTION DE L'INSÉCURITÉ LINGUISTIQUE CHEZ MICHEL FRANCARD , 04/06/2016 disponible sur le blog Art, langage, apprentissage . <http://arlap.hypotheses.org/6748>

Résumé : faire apprendre une langue étrangère, signifie la nécessité de développer chez les étudiants l'habileté de communiquer à travers cette langue, et surtout de communiquer d'une manière correcte. Cependant nous rencontrons beaucoup des étudiants de FLE qui ont des difficultés à communiquer à l'oral, ces étudiants se trouvent dans l'incapacité de mener à bien une conversation, à cause d'un profond sentiment d'insécurité linguistique.

Dans ce mémoire, nous cherchons à comprendre et à justifier l'impact de l'insécurité linguistique sur l'oral des étudiants de FLE, à travers une enquête par entretien auprès des étudiants de la 3^{ème} année français université de Biskra

Abstract: Learning a foreign language signifies the students' need to develop the ability to communicate through this desired language, and especially to communicate in a correct manner. However, we encounter many students of FFL who have difficulties in communicating orally, these students suffer from the inability to carry out a conversation, because of a deep sense of some linguistic insecurity. In this thesis, we seek to understand and justify the impact of the linguistic insecurity on the oral abilities of FFL students, through a survey interview with the 3rd year FFL students at the University of Biskra.